

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie <b>Chariot électrique</b>	Marque <b>TOMLINSON</b>	Désignation du type / Signe de reconnaiss. <b>Rapide "60" et "75" *)</b>	Bordereau-type <b>N° 1 1 5 9 / B</b>
--------------------------------------------	----------------------------	-----------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------

Moyens de reconnaissance du type **Ecartement de 53 " = 1'350 mm**  
 N° de châssis frappé **S/partie sup. de la 2<sup>e</sup> traverse vers le longeron droit et s/plaquette**  
 N° de moteur frappé **A l'avant, s/plaquette fixée sur la face frontale du carter moteur**  
 Constructeur du châssis **TOMLINSON (Electric Vehicles) Ltd., Nr. Witney (Oxon) GB**  
 Constructeur du moteur **ELECTRO DYNAMIC CONSTRUCTION Ltd., ? GB**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type <b>Electro Dynamic Construction</b>	Nombre d'essieux <b>2</b>	Constructeur <b>TOMLINSON Ltd. (**)</b>
Genre <b>Moteur électrique</b>	Entraînement sur <b>roues arrières</b>	Genre / Forme <b>Pont-plateforme av.rebord</b>
Carburant/Batteries <b>Batteries élect.</b>	Frein A pied: <b>Hydraulique, à tambours</b>	Nombre de portes <b>---</b>
Nombre cyl. -- Temps --	sur roues arrières	Nombre de places ass. Total <b>1</b>
Alim. <b>70 Ampères</b> var.	2. Frein A main: <b>Mécanique, à tambours</b>	Avant <b>1</b> Milieu <b>---</b> Arrière <b>---</b>
Courbe <b>30 Volts</b> mm.	sur roues arrières	
C.V.-Impôt <b>2,853</b>	3. Frein <b>---</b>	Nombre de places debout <b>---</b>
Cylindrée totale <b>---</b> cm <sup>3</sup>	Frein de remorque <b>---</b>	
C.V.-Frein <b>2'100 KW.</b>	Direction <b>BURMAN</b>	Pour motus: Siège arrière <b>---</b>
Refroidissement <b>---</b>	Crochet de remorque <b>---</b>	Sidecar <b>---</b>
Empl. du moteur <b>Dans l'axe du vhc.</b>	Nombre de vit. avant <b>3</b>	
	Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. <b>en prise dir. 15 km/h.</b>	

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	--- kg.
Charge utile <b>maximale garanti par le fabricant = 1'000 Kgs.</b>	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	<b>265</b> kg.	<b>332</b> kg.	<b>591</b> kg.
Charge utile. <b>conducteur non compris</b>	kg.	kg.	<b>1'000</b> kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	kg.	kg.	--- kg.
Pneumatiques: Dimension	<b>16 x 4</b>		simples / <del>double</del>
Capacité de charge (par pneu <b>385</b> kg.)	<b>770</b> kg.	<b>770</b> kg.	<b>---</b> (***)

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marque  
Feux de position 2, à g. et à dr., blancs  
Feux stop

Indicateurs de direction: Syn. ---

Avertisseur 1 avant, électrique

Syn. antivolant ---

1) Feux rouges 2, combiné, fluorescent

Eclairage du N° de contr. 1, combiné, fluorescent

Emplacement ---

Ecran-glace ---

DIMENSIONS

Voie { avant 425 mm.

arrière 850 mm.

Largeur hors-tout AV. (\*) 1:160 mm.

Ampliation

Longueur hors-tout (\*)

Hauteur (non chargé)

Garde au sol

Forc. à l'aux, arrière

Crochet de remorque (haut, dep. sol)

Crochet de remorque (pneu à l'aux)

Diamètre de traçage ext. gauche

Diamètre de traçage ext. droite

6,80 m.

5,70 m.

--- mm.

--- mm.

280 mm.

--- mm.

1:150 mm.

2:530 mm.

1:350 mm.

AV. 1:160 mm.

850 mm.

425 mm.

Dim. intérieures

Longueur du pont de charge (\*)

Largeur du pont de charge (\*)

Hauteur intérieure

Haut. du pont dep. le sol

Ridelles (hauteur) Record :

1:820 mm.

1:130 mm.

--- mm.

570 mm.

30 mm.

OBSERVATIONS

\*) L'excécution "75" se différencie de l'excécution

"60" par les points suivants:

Dim. hors-tout: 1:1980 mm

Longueur = 2:720 mm

Longeur = 1:020 mm

Garantie suffisante étant donné le volume

réduit du véhicule.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. n°)

\*) CONCESSAIRE: Peut être livré sur demande dans

d'autres excécution, p. ex. cabine avec pont, év.

avec bâche et supports, avec benne pressurisée,

avec galerie, etc.

Dans ces cas, les lieux de position doivent être

pièces à l'avant de la cabine (maximum 400 mm. du

profil ext. du vhc.) et le vhc. doit être muni

d'indicateurs de direction. Fixation de la plate-

forme doit être améliorée de

façon à éviter un glissement de

celle-ci.

La commission d'expertises-types

BATE, le 21. 5. 1953